

Pour la réussite des entreprises et des communautés

Le 11 octobre 2022

Interventions à la suite de la tempête – Aide pour les entreprises, les OSBL, les employeurs et les travailleurs autonomes

Voyez les programmes ci-dessous pour vous aider à vous remettre des pertes liées à Fiona.

Programme de remise salariale pour les travailleurs touchés (y compris les travailleurs autonomes) pour aider à couvrir les salaires pendant que l'entreprise était fermée et ne générait pas de revenus en raison de pannes de courant ou de dégâts causés par la tempête.

Initiative pour les emplois d'urgence fournit des subventions salariales pour embaucher du personnel temporaire pour le nettoyage.

Programme provincial d'aide financière en cas de catastrophe permet d'aider les **personnes** et les **familles** à payer les coûts de réparation ou de remplacement des biens essentiels de base qui ne sont pas assurables et qui ont été perdus en raison de catastrophes. Le programme s'applique aussi aux **petites entreprises**, aux **organismes à but non lucratif** et aux **administrations municipales**.

Semaine de la petite entreprise du 17 au 21 octobre

Les centres d'action ruraux collaborent avec des partenaires dans les communautés de toute la province pour célébrer les petites entreprises. Nous organisons des barbecues et des visites d'entreprises, des événements de réseautage et des ateliers informatifs.

Consultez notre **calendrier des activités** dans le cadre de la **Semaine de la petite entreprise** et laissez-nous vous aider à réussir. Veuillez prendre note que le **Concours Ignition francophone** sera lancé le **18 octobre**. Restez à l'affût pour en connaître les détails.

Calendrier des activités dans les centres d'action ruraux

Séances d'information sur le Fonds de démarrage – Innovation Î.-P.-É. tiendra des séances d'information de 12 h à 13 h.

25 octobre – [Alberton](#)

27 octobre – [Montague](#)

13 octobre – Alberton : [Financial Literacy for Newcomers](#)

Jeunes-en-conseil – La date limite de présentation des demandes pour les élèves est maintenant le 14 octobre. Voyez les détails [ICI](#)

Subvention aux arts de l'Î.-P.-É. – Trois types de subventions (création, diffusion, perfectionnement professionnel). Une demande par type, pour en savoir plus et présenter une demande en ligne, allez [ICI](#). La date limite de présentation des demandes est le **31 octobre 2022**.

Emma Gamble, Montague

emma.gamble@cbdc.ca

902.838.4030

Barb MacDonald, Alberton

barb.macdonald@cbdc.ca

902.853.3616

Josée Ouellette, Wellington

josee@rdeeipe.org

902.854.3439